



Achèvement des travaux : juillet 2013
 Maître d'ouvrage : confidentiel
 Maître d'œuvre : Aurélie LANOË Architecte
 Atelier L - Vannes
 Surface du terrain : 2 061 m²
 Surface utile de la maison : 119 m² + 16 m² de garage

Textes, données et documents fournis par le Maître d'Oeuvre



BELLE V D'AIR

Le cadre est idéal : paysage côtier et tranquillité. Le terrain présente cependant certaines contraintes : forte déclivité, parcelle en entonnoir, et peu de surface constructible (26% du terrain). Cette surface doit accueillir l'assainissement individuel et la construction avec une emprise au sol et une SHON limitées. La vue qualitative, dégagée sur le littoral, et le jardin, sont à l'Ouest, tandis que l'orientation Sud est en vis-à-vis avec les voisins.



Le propriétaire a voulu une construction de qualité, saine et économe en énergie. Il souhaitait une maison qui s'insère dans l'environnement bâti existant ; inspirée des néo-bretonnes sans qu'elle soit compacte, et de la pierre en façade. L'enjeu du programme fut d'insérer trois chambres dans 96m² de surface habitable, tout en obtenant une bonne performance thermique avec une volumétrie en décrochés.



L'architecte a proposé une articulation de deux volumes avec toitures à 45° autour d'un volume en toit plat créant ainsi à l'étage, et en rez-de-jardin, deux terrasses protégées. Les pignons orientés Est-Ouest deviennent les façades principales.

Un soin particulier a été apporté au traitement de l'éclairage naturel, pour qu'en toute heure et toute saison les espaces de vie et les circulations soient baignés de lumière et jouissent de points de vue singuliers.



Les petites surfaces sont contrebalancées par les volumétries (hauteurs), les perspectives, la lumière, les matières et les teintes qui bonifient le ressenti des espaces.

Les choix constructifs sont : maçonnerie en béton cellulaire, dalle porteuse isolée, charpente avec surisolation, isolants en ouate de cellulose et fibre de bois, membrane d'étanchéité à l'air hygro réglable, plaques de gypse, peintures minérales, VMC double flux, poêle à bois comme seul chauffage d'appoint.

La maison est chaleureuse, très agréable à vivre, tant pour la luminosité que pour la qualité de l'air. Les habitants racontent s'y sentir en vacances toute l'année.



THERMIQUE

Q4pa-surf= 0,110 m³/h/m² Ubat 0,34 Cep 46.57kWh/m²
 Après 2 ans d'utilisation, les habitants témoignent que le poêle à bois a suffi.

Au moment du dépôt du permis il n'y avait pas obligation à être BBC, pour autant le maître d'ouvrage a suivi les conseils de l'architecte en investissant dans du pérenne par de bonnes performances thermiques de la construction. La maison n'a pas été labellisée.

